



COMPTE RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE du samedi matin 8 février à Vitry aux Loges

A : ACCUEIL

Remerciements aux INVITES PRESENTS

Mr TRUMTEL, conseiller qui représente Mr Thomas maire de Mardié
 André Barre, Président de l'ARRECABE
 Philippe VACHER, Conseiller départemental du canton de Châteauneuf sur Loire et Membre de la Commission des Bâtiments, des Routes, Canaux et Déplacements au CD, qui représente Mr Gaudet
 Mr J. Claude Naizondard, maire de Vitry aux Loges qui met la salle des fêtes à notre disposition pour cette AG.
 Mr Dominique OURSEAU, Président de l'Entente des Canaux du centre France

INVITES EXCUSES

Mme GALZIN, maire de Chateauneuf et vice Présidente du CD
 Mr NERAUD, Président de Tourisme Loiret
 Mr VALIES, maire de Chécy
 Mr Brunaud DEVILLARD
 Mr Christian THOMAS, maire de Mardié
 Jean Pierre DURANT, association pêche de Lorris
 Mme Nathalie HASCOAT, (CD)
 Mr Denis GODEAU, président des marinier de Grignon
 Mr Vincent SAUTEREAU (Oussance)
 Mr Marc GAUDET, président du CD
 Mr Olivier CARRE, maire d'Orleans metropole
 Mr FRAZIN, adjoint au maire de ST Jean de Braye
 Mr Daniel CHAUFTON, maire de Donnery

Hommage à ceux qui nous ont quittés

Mme Monique BORRAT, membre fondateur, adhérente fidèle et active.
 Mr Robert SAGE, membre de la 1ère heure et adhérent fidèle
 Mme Annick SENOTIER, membre fondateur et adhérente fidèle
 Mr Jacques BIE, ancien maire de Combleux et adhérent fidèle

Minute de silence

B : RAPPORT MORAL – Mr Alain PICHON, président → annexe 1

C : RAPPORT d'ACTIVITES – Mme Danièle GRELAT, secrétaire → annexe 2

VOTE : Adopté à l'unanimité

D : RAPPORT FINANCIER - Mme Maguy Pleyne trésorière → annexe 3

VOTE : Adopté à l'unanimité après quitus donné par mme Georgie TUR, vérificateur aux comptes.

E : RENOUELEMENT DU TIERS SORTANT

Laetitia RIBAUT se représente

Jacques COTTERAY et Laurence PICARD ne se représentent pas –

Remerciements à Jacques Cotteray, ancien président, pour son dévouement. En tant qu'adhérent, Il continuera à représenter l'ANCO au sein de l'Entente.

6 postes à pourvoir – pas de candidats

VOTE : Mme Laetitia Ribault est reconduite à l'unanimité

F : EXPOSÉ DES PROJETS D'ACTIVITÉS POUR 2020 – Mme Marie-France Vrignaud → annexe 4

G : BUDGET PREVISIONNEL - Mme Maguy Pleyne trésorière → annexe 5

H : BATEAU « LA BELLE ENTENTE » - Mme Laetitia RIBAULT

La privatisation du bateau en Mai sera reconduite comme l'an passé, la journée passée sur le bief de partage ayant été très appréciée. C'est une activité qui ne demande qu'à être renouvelée selon les demandes qui pourraient nous être faites, et qui peut être une source de revenu non négligeable

I : INTERVENTIONS DES PERSONNALITES

Mr Philippe VACHER – Conseiller Départemental (commission des Bâtiments - Routes - Canaux – Déplacements) rappelle les projets d'aménagement pour le Canal d'Orléans initiés par le département pour les années à venir maintenant que le canal est sa propriété.

- Les étangs base de loisir (Combreux sera rénové) et les étangs d'alimentation en eau
- Les travaux de curage du canal
- Les berges à refaire dont le confortement déjà effectué aux abords de La Cale à Girard
- Les écluses à remettre en état . A ce propos, il réaffirme la volonté du Président Gaudet de faire participer les parties prenantes aux avant projets (ce que n'a pas constaté notre président ...)
- La véloroute : 4 kms déjà faits pour 400 000€

Aujourd'hui il y a une volonté affichée pour réhabiliter « les voies vertes » du canal, dans un premier temps et la « voie bleue » c'est à dire la navigation à plus long terme (Alain Pichon réaffirme son scepticisme quant à ce dernier point ...)

Mr Vacher renouvelle ses remerciements à tout ceux qui oeuvrent pour redonner vie au canal au sein des municipalités et des associations.

Alain Pichon rétorque que lors des réunions, il n'y a pas eu de concertation mais une présentation de projets déjà bouclés et réaffirme son scepticisme quant à la réelle volonté des décideurs de réhabiliter la navigation même à long terme.

Mr Dominique OURSEAU, président de l'Entente des Canaux du Centre France, regrette de ne pas pouvoir être suffisamment présent auprès des associations adhérentes.

Pour lui, les efforts accomplis par tous devraient permettre la navigation, il y croit, car l'intérêt ira grandissant.

L'attractivité passera par la navigation, fonction indispensable de toute voie d'eau pour tous ceux qui passeront le long du canal, à pied à vélo ou avec une canne à pêche et en admirant les écluses !

Les territoires riverains y trouveront largement leur compte avec le développement des activités touristiques qui ne manqueront pas de se développer.

Pour lui, les bénévoles sont incontournables et indispensables au développement du tourisme local, les instances plus officielles, trop rigides, ont souvent échoué dans cette tâche. Il faut avoir de l'imagination pour attirer les plus jeunes.

Il expose l'expérimentation par le département de l'Yonne de la nomination d'ambassadeurs bénévoles qui moyennant quelques très modestes compensations de la part des commerçants, permettent d'attirer des visiteurs (amis, famille, collègues) qui , à leur tour, fédèrent d'autres visiteurs.

Il rappelle enfin que l'Entente a pour vocation de mutualiser les expériences et invite tout le monde à visiter le site internet de l'Entente récemment remis en marche et à y apporter ses contributions par l'envoi de photos, de compte rendus d'animations etc

(<https://www.ententedescanaux.org>)

Il termine en renouvelant ses remerciements et ses félicitations à tous pour le travail accompli.

Mr Alain Trumtel, adjoint au maire de Mardié, précise que la commune de Mardié est très heureuse d'avoir l'ANCO sur son territoire et qu'elle est très attachée au devenir du Canal.

Mr Naizondard, maire de Vitry aux Loges aimerait beaucoup revoir des bateaux passer sous le pont qui enjambe le canal ! Il rappelle que les animations autour et sur Le Canal sont très importantes pour nos communes.

Merci aux associations de le faire vivre

Mr André BARRE, président de l'ARRECABE : Le Canal de Berry a été aliéné aux communes et certains tronçons ont disparus. C'est une chance pour le Canal d'Orléans de n'avoir qu'un seul propriétaire.

Merci à l'ANCO pour son implication lors de la fête « de Biefs en Ecluses ».

Il pense à un projet pour redonner « la culture du canal ».

Il a été ensuite échangé autour des problèmes d'alimentation en eau et de l'envahissement par les algues et les lentilles d'eau et il apparaît qu'il faut prendre ces soucis avec beaucoup d'objectivité sans céder à la peur des tâches à accomplir !

